



Le département des Yvelines (78) est recouvert à quatre-vingt-cinq pour cent (85%) d'espaces naturels et agricoles dont 70000 hectares d'espaces boisés. Premier département vert d'Ile-de-France, il bénéficie d'un cadre naturel épatant marqué par des pelouses calcicoles qui se succèdent et dispose d'une richesse écosystémique exceptionnelle faisant de lui « un des hauts-lieux de la biodiversité francilienne »<sup>1</sup>.

Dans le cadre de son programme **Yvert** (Yvelines en vert), l'organisation à but non lucratif Penser Eco lance le « Prix Flamme verte », une initiative qui vise à contribuer à la mise en œuvre de l'éducation au développement durable en sensibilisant les lycéen(ne)s sur l'importance de la richesse écosystémique Yvelinoise et en encourageant leur engagement pour sa préservation.

Le « Prix flamme verte » récompense les meilleures présentations écrites ou visuelles mettant en valeur le patrimoine biologique Yvelinois et plus particulièrement l'importance des espaces naturels sensibles (ENS) face aux enjeux paysagers, écologiques et de prévention des risques d'inondation.

### Conditions de participation au prix et de transmission du projet

La participation au « Prix flamme verte » est uniquement ouverte aux élèves inscrit(e)s dans un lycée public ou privé Yvelinois. En revanche, la validation des candidatures est subordonnée aux trois conditions suivantes :

- Participer à la session de sensibilisation et d'informations qui se tiendra à la Maison des associations de Versailles le 25 janvier 2025
- Prouver qu'ils (elles) sont régulièrement inscrit(e)s dans un lycée Yvelinois
- Fournir un accord parental, du tuteur ou de la tutrice légale

La transmission du projet s'effectuera par voie électronique auprès de la secrétaire de Penser Eco sur : [secretariat@pensereco.com](mailto:secretariat@pensereco.com)

### Contenu du projet

Les participant(e)s ne peuvent soumettre qu'une seule candidature individuelle.

Que le support soit visuel ou écrit, pour garantir sa qualité, il est permis aux candidat(e)s de bénéficier de conseils techniques.

Au-delà de la forme, les projets doivent répondre aux critères de fond suivants :

- Mise en valeur de l'histoire, la qualité des paysages, milieux et habitats naturels de l'ENS choisi
- Présenter en quoi la mise en place des ENS permet d'atteindre l'objectif 15 des ODD
- Présenter en quoi et pourquoi la jeune génération devrait s'intéresser à la pérennisation des ENS

---

<sup>1</sup> [Les Espaces Naturels Sensibles Yvelinois, un capital environnemental d'exception - Conseil départemental des Yvelines](#)

## Catégories et prix

Les participant(e)s concourront en fonction de leur classe et du support choisi (visuel ou écrit) dans les catégories suivantes :

- Meilleure présentation des élèves de seconde
- Meilleure présentation des élèves de première
- Meilleure présentation des élèves de terminale

Les gagnant(e)s de chaque catégorie recevront respectivement un coupon de 100, 120 et 140 euros utilisable auprès de notre partenaire, **Esprit-recycle**, spécialisé dans la vente des fournitures scolaires écoresponsables made in France.

Les trois premiers de chaque catégorie recevront des goodies de Penser Eco (sweat, gourdes ou totes bags de Penser Eco).

Le jury, constitué principalement des professionnels des questions environnementales, décernera le trophée de la première édition du « Prix Flamme verte » à la présentation coup cœur parmi les trois meilleures présentations primées.

## Communication et valorisation – propriété intellectuelle et droit à l'image

Du seul fait de leur participation à l'initiative Flamme verte et par anticipation sur l'issue du concours, chaque gagnant(e) autorise, par avance, Penser Eco à reproduire son projet sur son site internet et différentes pages officielles sur les réseaux sociaux et d'autres productions dans le cadre d'une campagne de l'initiative Flamme verte.

Les droits de production sont cédés au profit de Penser Eco. Le contenu doit permettre une exploitation par libération des droits d'auteur (reproduction, représentation, adaptation) et des droits d'image. Un formulaire d'autorisation de droit à l'image et/ou à la voix sera mis à la disposition des participant(e)s.

Enfin, chaque participant(e) garantit que son projet est une œuvre originale réalisée par ses soins et/ou avec l'aide d'un conseil technique; qu'il n'a introduit dans sa vidéo aucune reproduction même partielle d'œuvres ou d'interprétations protégées au titre du droit d'auteur ou des droits voisins du droit d'auteur et appartenant à des tiers, ni aucune réminiscence de telles œuvres, susceptible de violer les droits de ces tiers et d'enfreindre la réglementation en vigueur relative notamment à la contrefaçon.

## Calendrier du déroulement de l'initiative

- 15 novembre 2024 : lancement du prix flamme verte et ouverture des inscriptions<sup>2</sup>
- 18 janvier 2025 : clôture des inscriptions
- 25 janvier 2025 : Séance de sensibilisation et d'échanges avec tous les participant(e)s à la Maison des associations et de l'emploi de Versailles<sup>3</sup>
- 27 janvier 2025 : transmission des projets à [secretariat@pensereco.com](mailto:secretariat@pensereco.com)
- 22 février 2025 : clôture de la réception des projets
- 23 février 2025 : début des examens des projets par les membres du jury
- 29 mars 2025 : délibération du jury
- Fin avril ou début mai : cérémonie de remise des prix<sup>4</sup>

---

<sup>2</sup> Les inscriptions sont gratuites et le nombre de places limitées par catégorie.

<sup>3</sup> L'heure de la séance sera communiquée à la clôture des inscriptions.

<sup>4</sup> Le lieu, la date ainsi que l'heure vous seront communiqués ultérieurement.